

de faire ériger deux monuments dans l'église de St-Laurent, I.O., l'un à la mémoire du feu Rév. M. Forgues, et l'autre à celle du Rév. M. Blais. Il va sans dire que j'approuve de tout cœur ce projet, ainsi que la fête de famille, qui doit avoir lieu à l'occasion de la pose de ces deux marbres. Si j'ai retardé à vous répondre, c'est que mon esprit a été distrait ailleurs, par d'autres occupations.

Les deux curés défunts, qui seront l'objet de cet acte reconnaissant, étaient bien dignes de l'estime de tous ; mais tous ceux qui ont bénéficié des legs pieux, donnés à St-Laurent pour la sainte cause de l'éducation, ou qui en bénéficieront à l'avenir, le doivent au feu Rév. Mons. M. Forgues, qui, en homme d'affaires expérimenté, habile et énergique, a su débrouiller cette affaire de legs, du chaos où il était enfoui depuis nombre d'années, et le rendre à sa destination première. C'est à M. Forgues que les paroissiens de St-Laurent sont redevables de l'existence de leur beau couvent, qui a été bâti avec une partie des dites donations. Non seulement les anciens élèves de St-Laurent, mais encore tous les paroissiens devront une éternelle gratitude au bon Dieu, pour le passage du Rév. M. Forgues dans leur paroisse, comme curé.

Je serai donc heureux de m'associer, et pour la contribution et pour la réunion, à tous mes confrères de St-Laurent, I.O.

Mes meilleures amitiés.

Votre tout dévoué confrère,

F.-X. GOSSELIN, ptre.